

A.C.G. INDUSTRIES

Société par actions simplifiée

au capital de 687 009 euros

Siège social : 19 Résidence La Rabiote

13540 AIX EN PROVENCE

442 442 422 RCS AIX EN PROVENCE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 21 JUILLET 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat
de l'exercice clos le 31 Décembre 2024

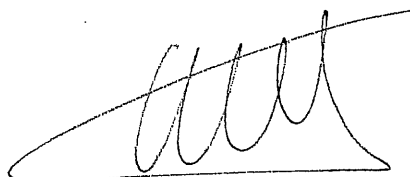
DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le **31 Décembre 2024** s'élevant à 298 232,18 euros de la manière suivante :

- Distribution d'un dividende de 0,25 € par action, soit pour les 229 003 actions composant le capital de la Société, un dividende global de -----	57 250,75 €
- Le solde au compte « Report à Nouveau », soit -----	240 981,43 €
Total égal au résultat à affecter et à répartir -----	298 232,18 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président



Liasse 25 IS RN

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

①

BILAN — ACTIF

DGRFP N° 2050-SD 2025

Désignation de l'entreprise :		ACG INDUSTRIES		1 1 2				
Adresse de l'entreprise :		19, résidence La Rabiote 13540 PUYRICARD		Durée de l'exercice précédent * 1 1 2				
Numéro SIRET *		4 4 2 4 4 2 2 0 0 0 1 4		Néant ☐ *				
				Exercice clos le 13 1 1 2 0 2 4				
		Brut 1		Amortissements, provisions 2				
				Net				
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC				
	Frais de développement *	CX		CO				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG				
	Fonds commercial (1)	AH		AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	Terrains	AN		AO				
	Constructions	AP		AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS				
	Autres immobilisations corporelles	AT	5 095	AU	5 095			
Immobilisations en cours	AV		AW					
Avances et acomptes	AX		AY					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
	Autres participations	CU	5 478 752	CV	457 959	5 020 793		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC				
	Autres titres immobilisés	BD		BE				
	Prêts	BF		BG				
	Autres immobilisations financières *	BH	49	BI		49		
	TOTAL (II)	BJ	5 483 896	BK	463 054	5 020 842		
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM				
	En cours de production de biens	BN		BO				
	En cours de production de services	BP		BQ				
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS				
	Marchandises	BT		BU				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW				
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	13 463	BY		13 463		
	Autres créances (3)	BZ	457 072	CA		457 072		
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
	Values mobilières de placement (dont actions propres)	CD	172 502	CE	21 483	151 019		
Disponibilités	CF	431 344	CG		431 344			
DIVERS	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI				
	TOTAL (III)	CJ	1 074 380	CK	21 483	1 052 897		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
Comptes de régularisation	Écarts de conversion actif * (VI)	CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	6 558 276	1A	484 537	6 073 739		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(3) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilitations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2025

Désignation de l'entreprise		ACG INDUSTRIES		Néant ☐ *	
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 687 009...)	DA	687 009		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	18 882		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence BK)	DC	3 056 137		
	Réserve légale (3)	DD	91 933		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	1 772 923		
	Report à nouveau	DH	65 061		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	298 232		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	5 990 177	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	17 087		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	8 309		
	Dettes fiscales et sociales	DY	15 745		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	42 421			
	Compte régul.	EB			
	TOTAL (IV)	EC	83 562		
	Ecart de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	6 073 739		
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D	3 056 137		
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	83 562			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise :		ACG INDUSTRIES				Néant ☐ *			
		Exercice N							
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF			
		FG	112 304	FH		FI	112 304		
		Chiffres d'affaires nets *	FJ	112 304	FK		FL	112 304	
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP			
	Autres produits (1) (11)					FQ	1		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	112 305	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	25 169		
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	1 413		
	Salaires et traitements *					FY	70 676		
	Charges sociales (10)					FZ	35 167		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * (14) - dotations aux provisions					GA	239	
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	132 664	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	(20 360)
Bénéfices et pertes	Bénéfice attribué ou perte transférée *					(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						CJ	281 794	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						CK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						CL	17 278	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	26 368	
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	1 560	
	Total des produits financiers (V)						GP	327 000	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ	4 163	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR		
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	21 097	
	Total des charges financières (VI)						GU	25 260	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	301 740	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	281 381	

(RENTVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		ACG INDUSTRIES		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	31 818		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	31 818		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	31 818		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices *				HK	14 967		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	471 123		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	172 891		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	298 232		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	Crédit bail mobilier *		HP		
			Crédit bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
			Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5			A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles:	facultatives	A6	obligatoires	A9	
			Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8		
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)			HS		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
RETOUR MEILLEUR FORTUNE FORGEVAL					31 818		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs:			Exercice N-1			
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

SAGE Experts-comptables - janvier 2025 - Etat préparatoire.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ACG INDUSTRIES

Annexes 2024

Annexes 2024

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 6 073 739,21 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 298 232,18 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 15/05/2025 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Annexes 2024 (suite)**NOTES SUR LE BILAN ACTIF****Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 5 483 896

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations corporelles	5 095			5 095
Immobilisations financières	5 478 801			5 478 801
TOTAL	5 483 896			5 483 896

Amortissements et provisions d'actif = 463 054

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations corporelles	4 856	239		5 095
Autres Immobilisations financières	459 841		1 882	457 959
TOTAL	464 697	239	1 882	463 054

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Agencements divers	405	0	405	5 ans
Mat. de bureau & informatique	2 937	0	2 937	2 ans
Mobilier	1 752	0	1 752	10 ans
TOTAL	5 095		5 095	

Réévaluation des immobilisations

Une réévaluation libre des titres de participations a été effectuée sur l'exercice 2020. L'écart de réévaluation a été constaté dans un compte 105200.

Etat des créances = 470 583

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	49		49
Actif circulant & charges d'avance	470 534	470 534	
TOTAL	470 583	470 534	49

Provisions pour dépréciation = 21 483

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Comptes financiers	41 807	4 163		24 486	21 483
TOTAL	41 807	4 163		24 486	21 483

Produits à recevoir par postes du bilan = 7 411

Produits à recevoir	Montant
Disponibilités	7 411
TOTAL	7 411

Informations complémentaires sur le bilan actif

Abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune en cours au 31/12/2024 :

Avec la Société FORGEVAL

- Montant initial	112 006 Euros
- Montant repris en profit sur l'exercice	- 31 818 Euros
- Abandon de créance restant	= 80 188 Euros

Avec la Société RIMBERT STEEL

- Montant initial	76 897 Euros
- Montant repris sur l'exercice	NEANT
- Abandon de créance restant	76 897 Euros

Titres de participations

Les immobilisations financières sont valorisées à leur coût d'acquisition.

Elles sont évaluées chaque année en fonction de la valeur patrimoniale de chaque filiale. Si la valeur historique est supérieure à la valeur patrimoniale il est alors constaté une provision pour dépréciation.

Compte tenu des pertes de la Société RIMBERT STEEL sur les années 2008, 2009, 2010, 2011 et 2012 ainsi que de l'augmentation de capital réalisée au cours de l'exercice 2011, une provision pour dépréciation a été constituée depuis 2013.

En 2020, une reprise de 5 080 Euros a été enregistrée pour arriver à une provision totale au 31/12/2020 de 255 797 Euros. En 2021, une dotation de 190 230 Euros a été passé pour constituer une provision totale de 446 027 Euros au 31/12/2021. En 2022, une dotation de 7 264 Euros a été passée pour arriver à une provision totale de 453 291 Euros au 31/12/2022. En 2023, une dotation de 6 550 Euros a été passé pour arriver à une provision totale de 459 841 Euros au 31/12/2023. En 2024, une reprise de 1882 Euros a été passé pour arriver à une provision totale de 457 959 Euros.

Les titres de la SCI JP IMMOBILIER ne donnent pas lieu à la constitution de provision compte tenu de la valeur de l'ensemble immobilier.

Annexes 2024 (suite)**NOTES SUR LE BILAN PASSIF****Capital social = 687 009**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	229003	3,00	687 009
Titres en fin d'exercice	229003	3,00	687 009

Etat des dettes = 83 562

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes financières diverses	17 087	17 087		
Fournisseurs	8 309	8 309		
Dettes fiscales & sociales	15 745	15 745		
Autres dettes	42 421	42 421		
TOTAL	83 562	83 562		

Charges à payer par postes du bilan = 11 265

Charges à payer	Montant
Fournisseurs	7 320
Dettes fiscales & sociales	3 945
TOTAL	11 265

Informations complémentaires sur le bilan passif

Engagement de retraite:

L'engagement de retraite n'est pas valorisé en raison de son caractère non significatif à la clôture de l'exercice.

Annexes 2024 (suite)**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT****Ventilation du chiffre d'affaires = 112 304**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	2 062	1,84 %
Produits des activités annexes	110 242	98,16 %
TOTAL	112 304	100.00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

La société ACG INDUSTRIES est tête de groupe dans le cadre du régime d'intégration fiscale qui comprend les sociétés suivantes:

- SAS FORGEVAL
- SAS DALL'ANESE PASCALU
- SAS ACG INDUSTRIES
- SAS MGF

Produits exceptionnels:

- Application de la clause de retour à meilleure fortune pour la société FORGEVAL : 31 818 Euros

Annexes 2024 (suite)**AUTRES INFORMATIONS****Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	4 350
TOTAL	4 350

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	1	
TOTAL	1	0

Annexes 2024 (suite)**DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 7 411

Produits à recevoir sur disponibilités	Montant
Bques int. courus à recevoir(518800)	7 411
TOTAL	7 411

Charges à payer = 11 265

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Four. factures non parvenues(408100)	7 320
TOTAL	7 320

Dettes fiscales et sociales	Montant
Conges payés dus(428200)	2 645
Charges soc/conges à payer(438620)	1 300
TOTAL	3 945

Annexes 2024 (suite)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
FORGEVAL	320 247	206 706	99,59	649 843	649 843			14 806		
RIMBERT STEEL	64 000	-16 195	90,44	503 076	45 117			65 744	2 082	
DALLANESE PASCALU	352 880	856 963	99,97	1 090 085	1 090 085			1 199 270	-35 063	22 048
JP IMMOBILIER	300 000	103 667	99,98	577 490	577 490			115 211	79 691	56 991
ACGR TOLERIE	800 000	1 248 371	99,70	1 868 224	1 868 224			5 553 753	165 974	199 400
ACGR SURFACES	250 000	675 772	99,70	790 033	790 033			1 672 319	25 212	



B.T.B. AUDIT

Michel BARTHELEMY,
Arnaud TRASSOUDAIN &
Marie-Pierre BARTHELEMY
Commissaires aux comptes

15 Rue Cugnot
63540 ROMAGNAT

Tél. 04 73 35 32 50
Fax. 04 73 35 11 84
Email. contact@btbassocies.fr

A.C.G. INDUSTRIES

Société par Actions Simplifiée au capital de 687 009 €

19 résidence La Rabiote
13540 AIX EN PROVENCE

R.C.S. Aix en Provence 442 442 422

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Société à responsabilité limitée
au capital de 239 289 €
R.C.S. CLERMONT-FERRAND 819 887 027
SIRET : 819 887 027 00012
APE : 6920 Z

Membre de la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes de Lyon - Riom



A l'assemblée générale de la société A.C.G. INDUSTRIES,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.C.G. INDUSTRIES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.



La note « titres de participations » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des immobilisations financières. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des titres de participation et nous nous sommes assurés que la note de l'annexe fournit une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du Code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude

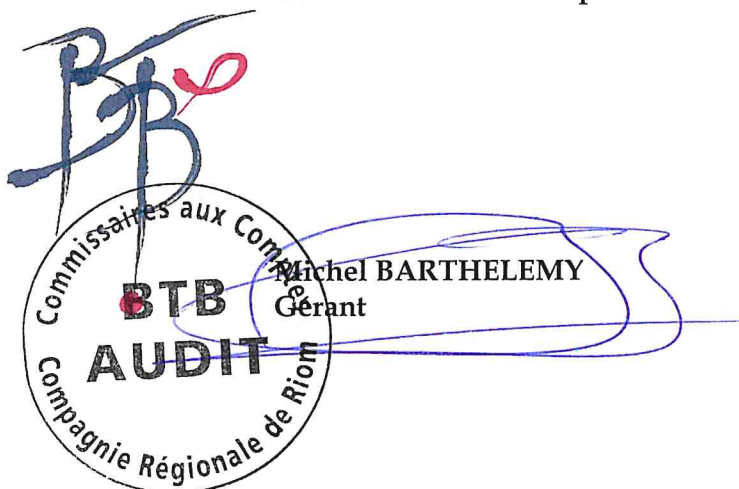


significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Romagnat, le 15 juillet 2025

Pour la société B.T.B. AUDIT
Commissaires aux comptes



Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Autres immobilisations corporelles	5 095	5 095		239	- 239
Autres participations	5 478 752	457 959	5 020 793	5 018 911	1 882
Autres immobilisations financières	49		49	49	
TOTAL (I)	5 483 896	463 054	5 020 842	5 019 199	1 643
Clients et comptes rattachés	13 463		13 463	38 040	- 24 577
. Fournisseurs débiteurs				90	- 90
. Etat, impôts sur les bénéfices	48 951		48 951		48 951
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 330		1 330	1 431	- 101
. Autres	406 791		406 791	228 579	178 212
Valeurs mobilières de placement	172 502	21 483	151 019	149 713	1 306
Disponibilités	431 344		431 344	482 209	- 50 865
TOTAL (II)	1 074 380	21 483	1 052 897	900 062	152 835
TOTAL ACTIF (0 à V)	6 558 276	484 537	6 073 739	5 919 261	154 478

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation
Capital social ou individuel (dont versé : 687 009)	687 009	687 009	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	18 882	18 882	
Ecart de réévaluation	3 056 137	3 056 137	
Réserve légale	91 933	91 933	
Autres réserves	1 772 923	1 830 173	- 57 250
Report à nouveau	65 061	281	64 780
Résultat de l'exercice	298 232	122 031	176 201
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	5 990 177	5 806 447	183 730
. Associés	17 087	38 080	- 20 993
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 309	8 082	227
. Personnel	2 645	2 645	
. Organismes sociaux	12 161	12 846	- 685
. Etat, impôts sur les bénéfices		43 866	- 43 866
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	317	6 340	- 6 023
. Autres impôts, taxes et assimilés	622	956	- 334
Autres dettes	42 421		42 421
TOTAL (IV)	83 562	112 815	- 29 253
TOTAL PASSIF (I à V)	6 073 739	5 919 261	154 478



Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Production vendue services	112 304		112 304	113 180	- 876	-0,77
Chiffres d'affaires Nets	112 304		112 304	113 180	- 876	-0,77
Autres produits			1	0	1	N/S
Total des produits d'exploitation (I)			112 305	113 180	- 875	-0,77
Autres achats et charges externes			25 169	17 237	7 932	46,02
Impôts, taxes et versements assimilés			1 413	1 791	- 378	-21,11
Salaires et traitements			70 676	68 936	1 740	2,52
Charges sociales			35 167	33 125	2 042	6,16
Dotations aux amortissements sur immobilisations			239	245	- 6	-2,45
Autres charges				4	- 4	-100
Total des charges d'exploitation (II)			132 664	121 337	11 327	9,34
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			-20 360	-8 157	- 12 203	149,60
Produits financiers de participations			281 794	144 200	137 594	95,42
Autres intérêts et produits assimilés			17 278	13 137	4 141	31,52
Reprises sur provisions et transferts de charges			26 368	8 980	17 388	193,63
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			1 560	3 545	- 1 985	-55,99
Total des produits financiers (V)			327 000	169 860	157 140	92,51
Dotations financières aux amortissements et provisions			4 163	15 765	- 11 602	-73,59
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement			21 097	23	21 074	N/S
Total des charges financières (VI)			25 260	15 789	9 471	59,98
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			301 740	154 072	147 668	95,84
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			281 381	145 915	135 466	92,84



Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	31 818	6 721	25 097	373,41
Total des produits exceptionnels (VII)	31 818	6 721	25 097	373,41
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	31 818	6 721	25 097	373,41
Impôts sur les bénéfices (X)	14 967	30 606	- 15 639	-51,10
Total des Produits (I+III+V+VII)	471 123	289 762	181 361	62,59
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	172 891	167 732	5 159	3,08
RESULTAT NET	298 232	122 031	176 201	144,39



ACG INDUSTRIES



Annexes 2024

Annexes 2024

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 6 073 739,21 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 298 232,18 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 15/05/2025 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.



Annexes 2024 (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 5 483 896

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations corporelles	5 095			5 095
Immobilisations financières	5 478 801			5 478 801
TOTAL	5 483 896			5 483 896

Amortissements et provisions d'actif = 463 054

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations corporelles	4 856	239		5 095
Autres Immobilisations financières	459 841		1 882	457 959
TOTAL	464 697	239	1 882	463 054

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Agencements divers	405	405	0	5 ans
Mat. de bureau & informatique	2 937	2 937	0	2 ans
Mobilier	1 752	1 752	0	10 ans
TOTAL	5 095	5 095	0	

Réévaluation des immobilisations

Une réévaluation libre des titres de participations a été effectuée sur l'exercice 2020. L'écart de réévaluation a été constaté dans un compte 105200.

Etat des créances = 470 583

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	49		49
Actif circulant & charges d'avance	470 534	470 534	
TOTAL	470 583	470 534	49

Provisions pour dépréciation = 21 483

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Comptes financiers	41 807	4 163		24 486	21 483
TOTAL	41 807	4 163		24 486	21 483

Produits à recevoir par postes du bilan = 7 411

Produits à recevoir	Montant
Disponibilités	7 411
TOTAL	7 411



Informations complémentaires sur le bilan actif

Abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune en cours au 31/12/2024 :

Avec la Société FORGEVAL

- Montant initial	112 006 Euros
- Montant repris en profit sur l'exercice	- 31 818 Euros
- Abandon de créance restant	= 80 188 Euros

Avec la Société RIMBERT STEEL

- Montant initial	76 897 Euros
- Montant repris sur l'exercice	NEANT
- Abandon de créance restant	76 897 Euros

Titres de participations

Les immobilisations financières sont valorisées à leur coût d'acquisition.

Elles sont évaluées chaque année en fonction de la valeur patrimoniale de chaque filiale. Si la valeur historique est supérieure à la valeur patrimoniale il est alors constaté une provision pour dépréciation.

Compte tenu des pertes de la Société RIMBERT STEEL sur les années 2008, 2009, 2010, 2011 et 2012 ainsi que de l'augmentation de capital réalisée au cours de l'exercice 2011, une provision pour dépréciation a été constituée depuis 2013.

En 2020, une reprise de 5 080 Euros a été enregistrée pour arriver à une provision totale au 31/12/2020 de 255 797 Euros. En 2021, une dotation de 190 230 Euros a été passée pour constituer une provision totale de 446 027 Euros au 31/12/2021. En 2022, une dotation de 7 264 Euros a été passée pour arriver à une provision totale de 453 291 Euros au 31/12/2022. En 2023, une dotation de 6 550 Euros a été passée pour arriver à une provision totale de 459 841 Euros au 31/12/2023. En 2024, une reprise de 1882 Euros a été passée pour arriver à une provision totale de 457 959 Euros.

Les titres de la SCI JP IMMOBILIER ne donnent pas lieu à la constitution de provision compte tenu de la valeur de l'ensemble immobilier.



Annexes 2024 (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 687 009

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	229003	3,00	687 009
Titres en fin d'exercice	229003	3,00	687 009

Etat des dettes = 83 562

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes financières diverses	17 087	17 087		
Fournisseurs	8 309	8 309		
Dettes fiscales & sociales	15 745	15 745		
Autres dettes	42 421	42 421		
TOTAL	83 562	83 562		

Charges à payer par postes du bilan = 11 265

Charges à payer	Montant
Fournisseurs	7 320
Dettes fiscales & sociales	3 945
TOTAL	11 265

Informations complémentaires sur le bilan passif

Engagement de retraite:

L'engagement de retraite n'est pas valorisé en raison de son caractère non significatif à la clôture de l'exercice.



Annexes 2024 (suite)**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT****Ventilation du chiffre d'affaires = 112 304**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	2 062	1,84 %
Produits des activités annexes	110 242	98,16 %
TOTAL	112 304	100.00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

La société ACG INDUSTRIES est tête de groupe dans le cadre du régime d'intégration fiscale qui comprend les sociétés suivantes:

- SAS FORGEVAL
- SAS DALL'ANESE PASCALU
- SAS ACG INDUSTRIES
- SAS MGF

Produits exceptionnels:

- Application de la clause de retour à meilleure fortune pour la société FORGEVAL : 31 818 Euros



Annexes 2024 (suite)**AUTRES INFORMATIONS****Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	4 350
TOTAL	4 350

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	1	
TOTAL	1	0



Annexes 2024 (suite)**DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 7 411

Produits à recevoir sur disponibilités	Montant
Bques int.courus a recevoir(518800)	7 411
TOTAL	7 411

Charges à payer = 11 265

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Four.factures non parvenues(408100)	7 320
TOTAL	7 320

Dettes fiscales et sociales	Montant
Conges payes dus(428200)	2 645
Charges soc/conges a payer(438620)	1 300
TOTAL	3 945



Annexes 2024 (suite)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
FORGEVAL	320 247	206 706	99.59	649 843	649 843			14 806		
RIMBERT STEEL	64 000	-16 195	90.44	503 076	45 117			65 744	2 082	
DALLANESE PASCALU	352 880	856 963	99.97	1 090 085	1 090 085			1 199 270	-35 063	22 048
JP IMMOBILIER	300 000	103 667	99.98	577 490	577 490			115 211	79 691	56 991
ACGR TOLERIE	800 000	1 248 371	99.70	1 868 224	1 868 224			5 553 753	165 974	199 400
ACGR SURFACES	250 000	575 772	99.70	790 033	790 033			1 672 319	25 212	

